



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Climatisation du futur centre hospitalier de Lens

Question écrite n° 16418

Texte de la question

M. Bruno Clavet interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'adaptation du futur centre hospitalier de Lens aux épisodes de fortes chaleurs. La France connaît des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, plus précoces et plus intenses. Cette évolution soulève des enjeux majeurs pour les établissements de santé, qui doivent pouvoir garantir des conditions d'accueil, de soins et de travail compatibles avec la protection des patients comme des personnels hospitaliers. Dans ce contexte, la construction du futur centre hospitalier de Lens, appelé à constituer une infrastructure de référence pour plusieurs décennies, suscite des interrogations quant aux dispositifs prévus pour faire face aux épisodes de chaleur extrême. Les personnes âgées, les nourrissons, les femmes enceintes, les patients atteints de pathologies chroniques ou encore les personnes hospitalisées en réanimation figurent parmi les populations les plus vulnérables aux conséquences sanitaires des fortes chaleurs. Il apparaît donc indispensable que les établissements hospitaliers de nouvelle génération soient conçus pour maintenir des températures compatibles avec la sécurité et le confort des patients, des visiteurs et des soignants. Il lui demande donc quels dispositifs de rafraîchissement, de régulation thermique ou de climatisation sont prévus dans le futur centre hospitalier de Lens, quelles normes ou recommandations ont guidé les choix retenus lors de sa conception et si le Gouvernement considère que ces équipements seront suffisants pour répondre aux épisodes de chaleur extrême dont la fréquence et l'intensité sont appelées à augmenter dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Clavet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16418

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5879